

CFALIEN

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1/2537

Bureau de dépôt :
Bruxelles X
2.200 exemplaires

Bulletin trimestriel
Mars, avril et mai 2007

#106



**L'AUTORITÉ,
UNE QUESTION D'OUTILS ?**

Centre de Formation d'Animateurs
Formations à l'animation de groupe et en relations humaines,
à l'animation théâtrale et à l'animation vidéo



SOMMAIRE

3

Dossier :
**L'AUTORITÉ,
UNE QUESTION D'OUTILS ?**

**INTERDIRE OU MOTIVER : LE
POUVOIR DES RÈGLES... ET
CELUI DE L'IMAGINAIRE !**

3

Propos recueillis
par Rose-Marie BOURGEOIS

6

**REGLES ET LIBERTE : COUPLE
IMPOSSIBLE ?**

Par Alice DE VISSHERE

7

**SI JE TE DIS NON...C'EST
PARCE QUE JE T'AIME ?**

Par Bérangère DROMELET

9

**SI TU VEUX ALLER PLUS
LOIN...**

9

**GRANDE CAMPAGNE
« LES JEUNES ACTEURS DE
SÉCURITÉ »**

10

**A CHACUN SON STYLE
D'AUTORITÉ...**

Fiche technique adaptée
par Rose-Marie BOURGEOIS

12

FORMATIONS ET ANIMATIONS

Le CFALIEN est une publication du
Centre de Formation d'Animateurs

Service de Jeunesse et de Promotion
des Travailleurs Socioculturels agréé par
le Ministère de la Communauté française de Belgique

32, Chaussée de Boondael, 1050 Ixelles
Tél: 02/511.25.86 - Fax: 02/511.84.58
Courriel: info@cfaasbl.be - web: www.cfaasbl.be

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 17h

ÉDITORIAL

Le « péril jeunes » est de retour ! Au centre de tous les débats depuis l'assassinat de Joe Van Holsbeek, les jeunes inspirent chaque jour de nouvelles vagues de propositions sécuritaires. Parler de stigmatisation n'est pas exagéré. Alors qu'ils sont les premiers à souffrir de l'insécurité, on veut les en rendre les principaux responsables. Pourtant, ce sont eux les premiers à payer la note du sous emploi, ce qui prive toute une génération de perspective d'insertion ou l'incite à une concurrence débridée.

Une société qui ne fait pas une vraie place à sa jeunesse est une société qui va vers son déclin. Exclure les jeunes, c'est non seulement les empêcher de valoriser leurs talents dans la période la plus féconde de leur vie, mais c'est aussi priver l'ensemble de la société d'une force de changement indispensable devant les défis actuels.

Le CFA, avec l'ensemble du monde de la jeunesse, s'insurge contre l'hystérie politico-médiatique ambiante et vous invite à rejoindre la Plateforme jeunesse (lire en page 9). Bonne lecture

Daniel DETEMMERMAN



Photo : CEMO

L'AUTORITÉ, UNE QUESTION D'OUTILS ?

Le CFAlieen précédent abordait la question de l'autorité à travers les représentations que s'en font des animateurs. Partant de là, il proposait quelques repères pour mieux en comprendre les enjeux.

En résumé, pour l'animateur, obtenir le respect et la coopération de tous et de chacun implique autant la mise en œuvre de techniques appropriées que l'adoption d'une attitude adéquate pour s'adapter à la réalité du groupe. Chacun, à sa manière, tâtonne, expérimente, se plante ou réussit !

Cette fois, nous explorons quelques outils pour mieux gérer l'autorité dans un groupe. Selon les pédagogues, les outils de base sont :

- favoriser l'expression des sentiments et des besoins,
- améliorer la communication,
- instaurer des règles claires,
- supprimer le renforcement des comportements négatifs,
- laisser jouer les conséquences naturelles et logiques d'un acte,
- appliquer les sanctions responsabilisantes et réparatrices...

Cette liste n'est pas exhaustive : la créativité dont témoignent les expériences d'animateurs relatées dans ce numéro en fait la preuve ! Découvrons donc ensemble quelques outils concrets pour prévenir ou faire face à certains problèmes liés à l'autorité dans un groupe.

Dans un premier temps, la parole sera donnée à deux animatrices : Virginie, travaille avec des enfants, Pauline s'occupe d'adolescents et de jeunes adultes. Nous rencontrerons ensuite Patrick Traube, chercheur à l'Université de Liège, formateur et conférencier. Son expertise en la matière – sans vouloir jouer sur les mots – fait véritablement autorité. Nous tenterons avec lui d'éclairer du regard d'un chercheur pédagogique les expériences de terrain qui nous ont été relatées.

INTERDIRE OU MOTIVER : LE POUVOIR DES RÈGLES... ET CELUI DE L'IMAGINAIRE !

Propos recueillis par Rose-Marie BOURGEOIS

Après avoir obtenu son Brevet d'Animatrice en Arts du Spectacle au CFA, Virginie BERTIMES a été engagée au CEMO¹. Elle y est chargée depuis deux ans de différents projets pour les enfants de la commune de Saint Gilles : activités extrascolaires dans les écoles, plaines et camps de vacances ainsi que des ateliers le mercredi après-midi. Elle tire de cette expérience une réflexion sensible et nous fournit, par son témoignage, une foule de pistes pour penser et gérer l'autorité de façon positive sur le terrain avec les enfants.

Rencontres-tu parfois des problèmes d'autorité ?

Ce que je rencontre comme difficulté concerne les ateliers théâtre dans le cadre des garderies scolaires. Les conditions d'animation sont difficiles. On est dans l'école mais en dehors du temps scolaire : les enfants sont fatigués, ils partent un à un lorsque arrivent leurs parents et les groupes varient chaque jour. Après une longue journée d'école, la garderie est pour eux le lieu où ils peuvent enfin se lâcher... Pas simple donc de mener une activité théâtre avec espoir d'arriver à une production !

Le défi est de recréer un cadre propre à nos animations au sein de l'école en tenant compte des éléments qui échappent à notre pouvoir : le temps, le lieu, la reconnaissance de notre statut par les enfants et les règles de vie scolaires qui restent le cadre officiel... Nous sommes donc amenés à reconstruire des règles qui sont à la fois celles de l'école mais qui, de plus, seront gérables pour l'enfant dans son temps extra scolaire.

Pour terminer, nous proposons une fiche technique sur les différents styles et tendances spontanées dans l'affirmation de l'autorité. Elle se veut un support de réflexion et, pourquoi pas, d'échange en équipe sur la question. Bonne lecture !]



Photo : CEMO

Y a-t-il une règle en particulier qui pose problème ?

Une des principales difficultés concerne le lieu d'animation. Nos ateliers se passent dans une salle de gym... avec, donc, tout un matériel attrayant mais interdit !

Par exemple les espaliers : une des règles de l'école (et de sécurité pour nous) est l'interdiction d'y monter ! A chaque séance, on rappelle la règle et son sens. Malgré cela, ils ne peuvent s'empêcher d'y grimper. A certains moments, il y a comme une explosion d'énergie et si cette énergie n'est pas canalisée dans un jeu, la règle est transgressée. Quand l'énergie est là, il faut faire avec, la laisser jaillir mais dans un cadre de sécurité : leur permettre de courir, de se jeter par terre, de jouer avec la voix... J'essaie pour cela de partir dans l'imaginaire, d'utiliser toute

cette énergie autrement qu'en laissant l'enfant transgresser la règle. En utilisant la magie de l'imaginaire, on décolle de la réalité : je dois donc être moins dans le rappel de la règle que dans le fait de vivre un chouette moment avec l'enfant. Pour prévenir et gérer les problèmes d'autorité, mon but est de permettre à l'enfant de vivre un moment épanouissant dans lequel je m'implique à fond moi-même.

Comment les aides-tu à comprendre l'intérêt et le sens de la règle ?

Dans la salle de gym, je vois avec eux tout ce qu'ils peuvent faire de chouette : où l'on peut courir, sur quoi l'on peut grimper, sur quels coussins rouler et se jeter. Je les aide à exprimer d'abord tout ce qu'on peut faire, quitte à faire le clown et l'acrobate avec eux.

Seulement après, j'introduis la réflexion sur les espaliers ou autres dangers de la salle. Assez vite, ils comprennent le rôle de protection de la règle... Ce qui ne les empêche pas de la transgresser par moments ! Même si la règle est non négociable, je préfère qu'elle reparte des enfants, pour qu'ils la comprennent mieux et puissent l'intégrer.

Outre la sécurité, qu'est-ce qui les motive à respecter des règles ?

Si le premier rôle des règles est de garantir la sécurité, le second est de faciliter la vie en groupe. Pour mener à bien un projet collectif, il est essentiel que chacun se sente bien au sein du groupe.

Lorsqu'ils ne sentent pas clairement le cadre et les limites, les enfants sont vite perdus. La plupart de ceux dont nous nous occupons sont des enfants trop souvent livrés à eux-mêmes. Ils sont dès lors en recherche de sécurité, de repères et de limites. La règle



Photo : CEMO

est rassurante. Se sentir dans un cadre sécurisant leur permet de quitter les comportements dérangeants dans le groupe. Un cadre clair répond aussi au besoin de liberté et de créativité : en effet, si je sais que les garde-fous existent, je peux me lâcher et délirer ! Pour l'enfant, c'est la même chose. Il est fondamental aussi d'expliquer aux enfants pourquoi la règle existe, quel est son sens et de leur permettre de donner leur avis, de la rendre « respectable » pour eux. Pour que les règles soient comprises et respectées, le dialogue est une étape incontournable.

Tu assumes également la coordination des plaines de vacances ?

C'est un autre aspect important de mon travail : la coordination des animateurs des plaines de vacances à la Roseraie. Nous accueillons 250 enfants par plaine : le CEMO fait appel à des animateurs extérieurs. Notre rôle est donc à la fois de coordonner les activités et d'être garants des choix pédagogiques du CEMO.

Peux-tu donner un exemple de ces choix ?

Pour nous, il est essentiel d'associer les enfants à la construction d'une charte. Quand je démarre un nouveau groupe, je constate que les enfants sont assez robotisés. C'est même souvent comique ! Face aux règles, ils listent spontanément les interdits : « On ne frappe pas, on ne dit pas de gros mots, on ne crache pas... » mais ne disent jamais « On peut courir, sauter, s'amuser, faire ceci ou cela... ».

Je préfère commencer par les aider à mettre des mots sur tout ce qu'ils peuvent faire et passer ensuite à ce qu'il vaut mieux éviter... Peut-être qu'en voyant d'abord tout ce qu'on peut faire et qui donne du plaisir, on devra moins vite arriver à l'interdit.

Mon rôle est de leur permettre de retrouver leur propre parole face à la Loi. « Pourquoi dis-tu cela ? Est-ce ton institutrice qui te le dit ou ta maman ? Et toi, qu'en penses-tu ? T'y crois vraiment ? » Bref, il faut aller plus loin que ce qu'il énonce, vérifier ce qui vient de lui ou des autres, lui donner la possibilité de prendre conscience de ses propres besoins et donc des règles qui y répondent.

Chaque petit groupe établit donc ses propres règles. Mais il y a 3 règles de base : « Je respecte les autres, je respecte le matériel et je fais attention à moi ».

Photo : CEMO



A partir de ces 3 règles de base, chaque petit groupe va voir de quoi il a besoin pour passer une bonne semaine de plaine.

Beaucoup d'animateurs souhaitent construire les règles avec les jeunes mais éprouvent des difficultés pour la méthode. Comment fais-tu concrètement ?

Construire la charte se fait de manière ludique. Nous utilisons des magazines que l'on découpe, on en fait des petits montages sur ce que l'on a envie de vivre et de ne pas vivre. Nous faisons appel au mime et aux jeux de rôle.

Nous essayons aussi de lier cela au thème de la semaine. Des personnages arrivent : Monsieur Maladroit qui fait tout de travers et Madame Jéfécekejeveux qui n'est jamais d'accord... Chacun des deux rentre chez lui, déçu, ne s'étant pas amusé.

Comment ces personnages auraient-ils pu passer de meilleurs moments en groupe ? Des jeux de rôle permettent alors aux enfants d'essayer d'autres comportements. A partir de là, les enfants décident d'une règle de vie évidente pour eux.

Si la règle est perçue comme quelque chose de rébarbatif et de limitant, c'est foutu d'avance. Si l'enfant perçoit la règle au service de son amusement et pour le bien-être de chacun, alors c'est gagné !

J'aime passer de la règle qui limite à la règle qui construit, qui permet de s'amuser !

Et cela fonctionne ?

Les enfants vont bien sûr tester le cadre et les règles qu'ils ont eux-mêmes construites. Je pense que c'est pour voir si elles avaient vraiment de l'intérêt. Ils testent aussi l'animateur qui est le garant de ces règles. Ils vérifient jusqu'où ils peuvent vraiment être en sécurité avec nous. Au début, il faut vrai-

ment montrer que la règle est incontournable. Une des manières est d'appliquer la sanction prévue.

Comment mettre en place ces sanctions ?

Par rapport aux sanctions, on a une position claire : si l'enfant ne respecte pas une règle, il est important de lui rappeler son existence, de vérifier sa compréhension de manière très concrète, de lui rappeler la sanction prévue par rapport à cette règle précise, bref de lui donner un avertissement. L'enfant reprend alors du pouvoir sur lui-même. Il connaît clairement la conséquence de son acte : la sanction dépend donc aussi de lui. Il est essentiel que la sanction soit toujours constructive, qu'il puisse en tirer quelque chose, qu'elle permette à l'enfant de réfléchir sur son comportement. C'est donc souvent une sanction liée à l'acte reproché. La notion de réparation est importante. S'il a fait mal à un autre ou s'il a cassé quelque chose, la réparation va porter soit sur la personne de l'autre et la relation, soit sur le matériel.

Par exemple, s'il a écrit sur une table et l'a griffée, la sanction est de nettoyer la table. Ensuite, nous avons un échange avec lui : « T'as vu le temps que cela t'a pris ? Cette griffe restera là pour toujours, qu'est-ce que t'en penses ? »

Quelles exigences implique cette pédagogie pour l'équipe éducative ?

Elle demande énormément de discussions, de dialogue et donc de temps, pas toujours facile à dégager quand on a 250 enfants en plaine. Il faut aussi développer des compétences pour une bonne communication. Le travail relationnel est fondamental : émettre un reproche ou appliquer une sanction doit toujours se faire sur l'acte et jamais sur la personne !

Le fait d'être deux animateurs pour animer le groupe est un atout. Quand un enfant dérange vraiment le groupe par son comportement, j'aime prendre le temps avec lui en dehors du groupe.

Dialoguer en tête-à-tête évite de mettre le phare sur un comportement et donc de l'amplifier au sein du groupe. Cela respecte aussi le droit du reste du groupe d'avancer dans le projet.

La co-animation aide-t-elle à prévenir les problèmes liés à l'autorité ?

Bien sûr, mais cela implique une cohérence entre animateurs sur l'application de la charte. Sinon, c'est une brèche ouverte

pour les problèmes d'autorité. On échange beaucoup sur notre manière d'animer et de réagir. C'est ainsi que s'affine notre projet pédagogique.

En plaine, on a aussi pour mission de transmettre nos choix pédagogiques aux animateurs. Pour cela, il est impératif, qu'au sein de notre équipe de base, nous ayons une réflexion par rapport à nos activités, entre autre ici par rapport à notre conception de l'autorité, aux règles de vie, à la gestion d'un groupe.

Comment faites-vous pour ne pas être envahi par le quotidien ?

Se ressourcer en équipe est essentiel. Ce qui a bien aidé l'équipe, c'est le fait d'avoir participé ensemble à une conférence de Patrick TRAUBE sur l'autorité².

Facile à comprendre et très concrète, cette formation a confirmé des choix déjà en place au CEMO et relancé les échanges entre nous. Elle nous a permis de prendre du recul, de réfléchir sur l'impact - positif ou non - de nos manières de gérer l'autorité dans nos groupes, de revoir comment se communiquaient les règles de vie aux enfants. C'est à partir de là que nous avons conçu la création de la charte, de manière ludique et en tenant compte de la spécificité de chaque groupe.

c'est la réflexion par rapport aux sanctions. Je suis passée d'une vision négative de l'autorité (elle me semblait dure, moche, triste et dictatoriale) à une vision positive : quelque chose de doux, de sécurisant, de cocoon, qui existe pour permettre à l'enfant de se sentir bien et de s'épanouir...

Comment tenir compte de la diversité de personnalité selon l'animateur ?

V. B. : C'est clair que les enfants testent la cohérence entre nous... « Avec untel c'est plus cool, on peut faire cela. Toi, t'es plus sévère ». Ce qui représente une transgression de la règle pour l'un de nous peut apparaître comme une adaptation légitime pour l'autre. Pour l'enfant, ça embrouille tout ! Il n'a plus de repère clair.

S'il y a adaptation de la règle, pour des raisons d'organisation par exemple, c'est important de l'expliquer. Sinon l'enfant va jouer avec nos incohérences et on perd autorité et crédibilité.

Alors, l'équipe : une force ou une fragilité ?

Notre équipe, c'est une force ! Les échanges ont lieu dans un cadre rassurant et clair. Cela permet d'être plus professionnel avec les extérieurs : animateurs, enfants et parents. Nous « dépendons » nous aussi d'une autorité qui légitime notre rôle. Comme



Photo : CEMO

Notre pédagogie est vraiment le fruit d'une réflexion en équipe sur nos pratiques habituelles. Se nourrir aussi auprès de spécialistes comme Patrick TRAUBE enrichit notre expérience de l'animation de repères théoriques.

Si tu devais évoquer deux éléments importants de cette conférence ?

D'abord c'est l'importance d'un cadre pour l'enfant. Il a besoin de limites, de se sentir sécurisé par des adultes. La seconde chose,

animateur au sein d'une structure, en tant qu'employé, nous avons aussi des règles à respecter. Ce cadre me protège et m'aide à bien faire mon boulot auprès des enfants. Je trouve cela sécurisant. Cela me permet d'atteindre mes objectifs.

J'ai moi aussi besoin d'autorité...]

1) Le CEMO : Service d'aide à la jeunesse en milieu ouvert (AMO) à Saint-Gilles depuis 1997.

2) Conférence de Patrick TRAUBE organisée à l'initiative du CEMO

REGLES ET LIBERTE : COUPLE IMPOSSIBLE ?

Propos recueillis par Alice DE VISSHERE

Pauline KENNES travaille pour Dynamo International. Elle y soutient les jeunes candidats au départ à l'étranger dans le cadre du Service Volontaire Européen et accueille ceux qui arrivent d'autres pays. L'équipe de l'AMO Dynamo¹ peut également compter sur son renfort pour accompagner les jeunes du quartier dans des activités sportives et lors des camps...

Pour toi, un animateur qui a une « bonne autorité », c'est quelqu'un qui...

C'est un chouette travailleur.. Il laisse beaucoup de liberté aux jeunes tout en leur faisant comprendre les limites. Il fait passer les règles de manière ludique et calme, sans engueuler les jeunes. L'important c'est de communiquer beaucoup et calmement. L'éducateur doit aussi rester professionnel, il n'est pas un ami. Il représente l'institution pour laquelle il travaille. Pour certains jeunes, en tant qu'animateur, tu représentes la société, tu es le garant des règles de vie et de respect mutuel.

Si tu devais définir le mot « autorité » ?

Je parlerais davantage de respect que d'autorité. Je n'aime pas le côté « gendarme ». Pour moi, l'autorité c'est responsabiliser les jeunes, c'est leur faire comprendre les règles, les limites à ne pas dépasser pour pouvoir suivre une activité.

Avoir de l'autorité, c'est aussi être clair avec soi-même, connaître ses limites et les limites qu'on veut imposer. Il faut aussi être calme, être en paix avec ses préoccupations personnelles. Les jeunes remarquent vite quand on perd le contrôle parce qu'on pense à autre chose.

C'est quoi, le « côté gendarme » ?

Etre gendarme, pour moi, c'est imposer les règles sans les expliquer ni les discuter avec les jeunes. Je trouve ça idiot. Ça peut être aussi rappeler le jeune à l'ordre, le secouer, le talonner. C'est un rôle difficile parce que c'est le rôle du « méchant ».

Es-tu parfois « gendarme » avec les jeunes ?

Quand on a une responsabilité, on est parfois gendarme, on doit faire respecter certaines choses. Si on fait une activité dans un local, on doit faire respecter l'état du local, par exemple. Même en entretien individuel



Photo : Dynamo International

avec un jeune en projet de « Service Volontaire Européen² », il y des limites à imposer. Il faut rappeler au jeune ses engagements.

« J'aime la liberté mais les règles et le rappel à l'ordre, c'est très important pour la construction d'un projet ! »

S'il oublie ses rendez-vous par exemple, ou arrive en retard mais aussi s'il fait trop de digressions dans la discussion. Je n'aime pas rappeler aux jeunes leurs engagements. Je préférerais qu'ils soient assez adultes pour s'autogérer.

Pense-tu avoir une part de responsabilité lorsqu'un jeune devient moins ponctuel ?

Au premier rendez-vous, le jeune arrive à l'heure et sérieux, appréhendant d'entrer dans une institution qu'il ne connaît pas. Moi, j'essaie d'être proche de lui, de lui montrer que je suis là pour l'aider, pas pour le juger. Comme je suis sympa, il croit que sa régularité n'a pas d'importance. Je dois alors le rappeler à l'ordre, mais je me rends bien compte que de mon côté, je n'ai pas assez défini le cadre au début.

Souvent, peu avant le départ, sous l'effet du stress probablement, le jeune se met soudain à ressentir son projet comme une obligation. Il me faut donc le pousser un peu, mais comme moi-même je n'aime pas qu'on m'oblige... j'ai du mal à forcer quelqu'un d'autre. Pourtant, parfois, c'est important de secouer un peu les jeunes. Parmi ceux qui viennent me trouver, beaucoup ont subi des échecs et me disent : « Il faut me talonner sinon je n'arriverai pas à mener ce projet jusqu'au bout ». C'est donc un rôle que j'ai fini par accepter.

Penses-tu que « talonner les jeunes », les ramener à l'ordre peut avoir un effet positif ?

Oui, d'autant plus lorsqu'ils vivent des situations instables au niveau familial et per-

sonnel, qu'ils ont arrêté leurs études et n'ont rien pour rythmer leur temps. C'est difficile pour eux de se structurer ; je pense qu'en leur rappelant leurs engagements je peux les y aider. Il faut trouver un juste milieu entre les tirer (le côté gendarme : rappeler les échéances, la procédure du Service Volontaire Européen ...) et les laisser prendre l'initiative, laisser émerger leurs décisions, leurs désirs.

Ce qui est beau, c'est de voir une évolution dans l'autonomie du jeune et de le voir prendre conscience de l'effet positif du projet sur lui-même.

Par exemple, un jeune vient de rentrer d'un projet international. Il a participé à la reconstruction d'un bâtiment en France. Son groupe a tout pris en charge, y compris l'intendance. Notre jeune volontaire européen en est revenu fort changé : il écoute plus

les autres, il prend plus d'initiatives et il a de nouveaux projets personnels...

Penses-tu que de ne pas aimer rappeler les règles soit lié à ton histoire personnelle ?

Oui, sûrement. En primaire, j'étais dans une école très autoritaire, très sévère. Les règles étaient imposées sans explication et l'élève n'était jamais invité à proposer quelque chose. J'étais très tendue, cette école étouffait mon imaginaire et mon esprit d'initiative. Malgré tout, je crois que cela a contribué à me structurer, ou est-ce mon sentiment d'ainée dans la famille ?

En secondaire, j'étais dans une école laxiste et encourageant les initiatives. Au départ j'étais perdue, habituée à remplir des cases, pas à les définir. Puis j'ai apprécié la liberté. Je me suis rendue compte que je n'aimais pas les règles. J'aime la liberté. Pourtant, j'ai toujours eu mes règles intérieures.

Mon histoire explique probablement le fait que je n'aime pas imposer, ni même rappeler des règles. Pourtant j'ai pris conscience que c'est très important de mettre le cadre dès le départ : ça rassure et ça permet à chacun de trouver sa place.]

1) Dynamo ASBL : Née en 1984 et agréée par la Communauté Française de Belgique en 1991 en tant que service d'aide aux jeunes en milieu ouvert (AMO), l'asbl Dynamo est l'un des premiers services sociaux belges à avoir développé son action grâce au travail social de rue (300 av. Victor Rousseau 1190 Forest).

2) Le Service Volontaire Européen (SVE) offre aux jeunes de 18 à 25 ans l'occasion unique de partir comme volontaire dans un autre pays. Ce volontariat s'effectue dans le cadre d'un projet proposé par une association locale agréé par l'Agence nationale du pays d'accueil. Plus de 4.500 possibilités existent dans des domaines très variés : art, culture, environnement, animation, santé, action sociale, ... Tous à but non lucratif, ces projets doivent bénéficier à la collectivité d'accueil. Attention, ils ne peuvent pas être rémunérés ni se substituer à un emploi.



Photo : Photo : Dynamo International

SI JE TE DIS NON...C'EST PARCE QUE JE T'AIME ?

Animer un groupe, c'est aussi marquer les limites, distinguer le permis du défendu, être garant des règles et le cas échéant, sanctionner leur transgression. Mais qu'est-ce qu'une bonne règle, une sanction éducative ?

Patrick Traube, psychologue, psychothérapeute et formateur propose des pistes claires et concrètes. Bérandère DROMELET, intervenante régulière dans la FAG¹, l'a rencontré pour nous.

Le CFA, comme toute organisation de jeunesse, forme des animateurs qui vont encadrer des jeunes dans les plaines ou des centres d'accueil extra scolaires. **Que pensez-vous des jeunes qui participent à l'éducation d'autres jeunes ?**

Je pense que c'est certainement une expérience enrichissante mais surtout « maturante ». Ces jeunes, de part leur fonction et leur appartenance à une organisation de jeunesse sont mis en demeure d'occuper une position inverse à celle qu'ils occupent d'habitude. Eux qui sont habitués à recevoir ou subir la règle, se trouvent soudainement dans la position de celui qui est garant du respect de la règle. Le fait d'être investi d'une mission change l'angle de vue et l'angle de vie. C'est donc une expérience « maturante » car ils expérimentent le rapport à la loi, à la règle, à l'interdit, en étant de l'autre côté de la barrière.

Lorsqu'on fait un brainstorming autour du mot « autorité », le résultat est souvent assez négatif (dictature, contrainte, humiliation...). Comment expliquer cette connotation négative ?

La contrainte est quelque chose que l'on n'aime pas. Mais au-delà de cela, il y a souvent confusion entre pouvoir et abus de pouvoir. Dans le langage courant, on associe souvent autorité et autoritarisme. Or l'autorité dans un groupe est nécessaire. Aucun groupe humain du plus petit au plus grand ne peut vivre sans autorité, sinon on glisse dans l'anarchie, qui est synonyme de la « loi de la jungle », « loi du plus fort ». Tout groupe a besoin d'être structuré. C'est exactement la même chose au niveau intrapsychique. L'autorité, c'est ce qui me dit à un certain moment : « Ton désir n'est pas souverain. Tu n'es pas le roi ». Cette cassure



Photo : CFA

symbolique nous protège de la tyrannie du désir. Si je suis soumis à mes désirs, cela amène un chaos psychique, la folie.

Dans son entretien, Virginie dit à un moment que « Si l'enfant perçoit la règle comme quelque chose de rébarbatif et de limitant, c'est foutu ! »... une règle est-elle toujours contraignante ?

Pour la psychologue oui, la règle est toujours contraignante. En ce sens que la règle s'interpose entre le désir et la satisfaction du désir. Or le désir est impérieux. Par contre je dirais que « C'est foutu » si l'enfant ne comprend pas la légitimité de la règle, si elle lui apparaît comme arbitraire. Une règle répond à un impératif. elle n'est pas là pour ennuyer. Si l'enfant comprend la nécessité de la règle, en général, celle-ci perd une bonne part de son poids de contrainte. Si on ne répond pas au « pourquoi », si on ne peut expliquer la nécessité d'une règle... celle-ci est perçue comme

persécutrice : « c'est rien que pour m'en-nuyer... »

Virginie construit la charte en partant d'abord ce que l'enfant peut faire. Qu'en pensez-vous ?

C'est une excellente démarche : il est important de mettre en route la dynamique du plaisir. Ainsi tout ce qui est interdit devient une limite de ce qu'on peut faire. L'interdit devient la limite au tout faire.

Construire la charte en démarrant un groupe est une pratique intéressante pour autant qu'on en ait le temps... Dans quelle mesure est-il intéressant pour un camp qui dure cinq ou six jours de passer une journée à construire des règles? Certaines circonstances s'y prêtent mieux que d'autres, cela dépend du nombre, du cadre, du temps...

Par contre, le principe est intéressant. Encore une fois, on fait basculer le sens de la règle, le rapport à la loi : « Je suis désormais partie prenante ». Et c'est ainsi que l'on apprend la citoyenneté, par la confrontation à la loi.

Il est aussi important de bien faire comprendre que tout ne se négocie pas ! Travailler à une charte commune n'exclut nullement qu'il y ait des choses qui s'imposent aux enfants sans qu'on ait à demander leur avis. Il y a des lois qui ne résultent pas d'un consensus comme par exemple ne pas frapper l'autre... Lorsqu'on ne comprend pas cela, que les frontières s'estompent, on risque de finir par s'identifier à la loi, c'est par exemple le cas du psychopathe.

Contrairement à l'enseignant, l'animateur intervient souvent dans les moments de loisirs de l'enfant. Ce n'est pas facile dans ce contexte d'être dans la contrainte ou le NON...

L'éducation est une violence et dans le mot violence, il y a le mot vie. La violence fait partie intégrante de la vie sociale. Toute éducation implique une double violence : contre l'enfant et contre nous-mêmes.

Il existe une grande incompatibilité entre la relation d'éducation et la relation de séduction. Quand on se situe dans une relation d'éducation, il n'y a pas de possibilité d'être ami-ami avec l'enfant. Ce n'est pas facile de faire respecter les règles aux enfants parce qu'on leur déplaît, l'adulte devient alors contraignant. La règle vient s'imposer chez l'enfant, entre le désir et la réalisation de ce désir. Quand on dit non à l'enfant, on lui impose donc une violence.

Faire autorité engendre aussi une violence contre nous-même : en tant qu'animateur, enseignant et surtout parent, on attend de l'enfant qu'il nous donne en retour tout l'amour qu'on lui porte. Quand on dit NON à un enfant ou qu'on le sanctionne, l'enfant peut nous regarder droit dans les yeux avec un regard rempli de haine. Ça fait mal... Il faut pouvoir arriver à soutenir et accepter ce regard...pour que l'enfant grandisse.

Il arrive cependant que l'on transgresse la règle.

Quand un enfant transgresse une règle, il a droit dans un premier temps à un avertissement, un rappel de la règle. L'avertissement doit être clair, ce n'est ni une menace, ni un ultimatum et surtout pas du chantage. Le ton sur lequel se fait l'avertissement est important. (Si l'intonation de la fin de la phrase est montante, l'ordre n'est pas clair).

Si après l'avertissement, il n'y a pas de modification dans le comportement de l'enfant alors la sanction s'impose. Il faut être vigilant à ne pas perdre sa crédibilité en ne faisant que des avertissements.

Par contre, sanctionner un enfant ou un jeune devant le groupe est une pratique à éviter au maximum : on risque d'entrer dans les processus d'humiliation. Par contre il est tout à fait concevable de faire une remarque, un rappel des règles dans un groupe, cela dépend du ton et de la manière dont on le fait. L'animateur se doit aussi d'éviter au maximum les remarques cinglantes « Tu es vraiment insupportable » atteint l'enfant dans sa personne. « Quand tu te lèves tout le temps, cela empêche les autres de se concentrer » vise le comportement désagréable. Ce qui est essentiel, c'est de cibler le comportement et pas la personne.

Tout animateur rencontre un jour un enfant qui l'irrite particulièrement, avec lequel il risque de devenir « autoritaire ». Quel conseil donneriez-vous à cet animateur ?

On doit pouvoir entendre : « Je ne supporte pas ce gosse ! ». Les enfants ne sont pas naturellement aimables. Il y a inévitablement des affinités sélectives.

La mission première d'un animateur n'est pas d'aimer les enfants, mais de les respecter. Le respect se commande mais pas l'amour. L'amour est un sentiment. On ne peut pas modifier un sentiment. Par contre, on peut en prendre conscience, le gérer, choisir ses comportements. Respecter un enfant, c'est lui donner le droit à sa différen-

Photo : CFA



ce. Le droit de vivre ses fragilités et d'évoluer avec elles. Respecter un enfant « difficile », c'est aussi le droit d'être reconnu dans ses richesses. Et puis, les sentiments évoluent, l'agacement peut faire place à de l'affection, de l'amour...

Vous avez énoncé les critères d'une sanction éducative. S'il y en a trois à retenir lorsqu'on est en plein coeur de l'action, ce serait... ?

- donner la priorité aux sanctions responsabilisantes et c'est encore mieux si elles sont réparatrices.
- rappeler que la sanction vise un comportement jamais une personne. Ce n'est pas ce que je suis qui est sanctionné mais mon comportement.
- appliquer en différé une sanction édictée à froid et pas sous le coup de la colère.

Un dernier conseil aux animateurs ?

Lorsqu'on fait autorité, s'il y a une seule chose à laquelle être attentif, c'est que l'enfant ne perde jamais la face devant le groupe et qu'il gagne en estime de lui.]

1) FAG : Formation à l'Animation de Groupes

Qui est Patrick Traube ?

Patrick Traube est psychologue, psychothérapeute et formateur d'adultes.

A travers ses livres et nombreuses conférences, il livre à des publics d'éducateurs, animateurs ou parents ses nombreuses recherches dans les domaines de l'éducation et de la santé mentale. Son livre « Eduquer, c'est aussi punir, Ed LABOR » offre des repères intéressants sur la question de l'autorité.

Site : www.traube.be

Si tu veux aller plus loin...

1. Bibliographie

- « Eduquer, c'est aussi punir ! »
Patrick TRAUBE, Ed LABOR. 2003
- « La réparation : pour une restructuration de la discipline à l'école »,
Diane CHELSON GOSSEN, Ed La Chenelière, 1997
- « Négocier, ça s'apprend tôt »,
Elisabeth CRARY, Université de Paix, 1997

2. Formations

Dans les mois prochains, le CFA organise 3 modules sur le thème de l'autorité. Pour ces modules, nous avons fait appel à des formateurs de l'Université de Paix dont les compétences particulières sont la prévention et la gestion des conflits.

« Querelles d'enfants, adultes présents ! »
les 12 et 13 novembre 2007

Objectifs :

- Découvrir les causes du conflit chez les enfants
- Mettre en place des pistes d'action pour prévenir les conflits.
- Découvrir les différentes attitudes en tant que tiers intervenant et évaluer si elles sont adaptées ou non.
- Développer chez les enfants les compétences nécessaires pour gérer eux-mêmes leurs conflits : se calmer, identifier les sentiments, développer l'écoute, élargir le champ de solutions.

« La loi, la règle et moi »
les 14 et 15 mai 2007

Objectifs :

- Découvrir différentes dimensions des concepts de Loi et Règle.
- Identifier son propre rapport à la Loi dans les différentes dimensions évoquées.
- Réfléchir collectivement à des pistes d'action qui donnent sens à la Loi.
- Envisager les éléments qui font de la loi un outil éducatif.

« Prévenir et gérer les conflits »
les 19, 20 avril et 14 juin 2007

Objectifs :

- Décoder leurs propres réactions et stratégies habituelles face à un conflit.
- Comprendre et gérer les frustrations et les émotions
- Découvrir des outils pour clarifier le problème, décoder ses enjeux et les valeurs qui l'habitent
- S'entraîner à utiliser des techniques de médiation, de négociation, de régulation.

Périls jeunes ?

Grande campagne « Les jeunes acteurs de sécurité » du 26 au 31 mars 2007

Depuis la mort de Joe Van Hoslbeeck, les réponses politiques aux questions de jeunesse suivent une logique sécuritaire alimentée par un grand emballement médiatique.

Ces mesures, ou projets de mesures, vont du stage parental, destiné à faire reposer l'entière responsabilité sur le cercle familial, à l'ajout d'une fonction policière au sein même des établissements scolaires, en passant par la construction d'un deuxième Everberg. Dernièrement, le Ministre de... la Coopération au Développement a proposé que les militaires prennent en charge des mineurs ayant commis des faits graves !

Il n'est pas question de prévention, d'éducation ou encore de pédagogie. Pourtant, ce sont trois outils que les professionnels de la jeunesse, et particulièrement les Organisations de Jeunesse, utilisent au quotidien.

Face à cela, les maisons et centres de jeunes, les associations d'aide en milieu ouvert (AMO), les autres institutions d'aide à la jeunesse, les organisations de jeunesse, dont fait partie le CFA, se sont constituées en « Plateforme Jeunesse ». Celle-ci organise une vaste campagne médiatique et politique intitulée « Les jeunes, acteurs de sécurité ».

Entre les 26 et 31 mars, dans toute la Communauté française, les associations montreront leur travail de tous les jours et organiseront diverses activités. En point d'orgue de cette semaine, un rassemblement de tous les secteurs de la jeunesse aura lieu le 31 mars. Sont déjà prévus au programme :

Mercredi 28 mars : après-midi « micro-activités »

Vendredi 30 mars : de 15h00 à 20h00, journée portes-ouvertes dans de nombreuses associations. Une excellente occasion de leur rendre visite et de découvrir leur travail !

Samedi 31 mars : Grande manifestation intersectorielle à Bruxelles

L'agenda détaillé de toutes les actions est accessible sur www.perilsjeunes.be. Le manifeste de la Plateforme globale jeunesse est consultable sur www.cjef.be, rubrique « actualité ».

Pour faire un barrage à l'amalgame « jeune = insécurité », le CFA vous invite avec insistance à participer activement au mouvement.

Avec le soutien de la Confédération des Organisations de Jeunesse, du Conseil de la Jeunesse d'Expression française, de l'interfédérale de l'aide à la jeunesse, de la Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes.

A CHACUN SON STYLE D'AUTORITÉ...

Fiche technique adaptée par Rose-Marie BOURGEOIS

« Mieux se connaître pour mieux animer » : ceux qui connaissent le CFA et nos formations savent qu'un travail de base pour tout animateur est de prendre conscience de ses comportements spontanés et de l'impact de ceux-ci sur le groupe. Dans « Le défi de la discipline familiale¹ », une grille d'analyse intéressante est proposée aux parents et aux éducateurs scolaires. Nous l'avons adaptée pour les animateurs de groupe.

Pour chaque situation, entoure le comportement qui se rapproche le plus de celui que tu aurais spontanément (pas de celui que tu rêverais de faire...)

A. Lorsqu'un enfant dérange le groupe en se déplaçant continuellement :

1. tu le réprimandes ou le punis
2. tu te dis qu'il est trop petit pour comprendre
3. tu répètes fermement la consigne
4. tu discutes avec lui
5. tu tolères et ne dis rien

B. Un enfant fait une crise de colère :

1. tu le privas de dessert
2. tu le plains
3. tu le mets à l'écart pour qu'il se calme
4. tu tentes de le raisonner
5. tu cèdes à sa demande

C. Pense à un enfant difficile. Tu lui fais un compliment :

1. rarement
2. une fois de temps en temps
3. souvent
4. tout le temps
5. jamais

D. La relation avec les enfants que tu côtoies est basée sur :

1. l'obéissance
2. la protection
3. le respect
4. la négociation
5. la loi de la jungle

E. Un enfant est particulièrement agressif avec les autres :

1. tu lui mènes la vie dure
2. tu penses qu'il doit manquer d'affection
3. tu cherches des solutions avec l'enfant. Si nécessaire, tu en parles avec les parents et consultes des gens plus expérimentés

4. tu prends beaucoup de temps seul avec lui dans d'autres activités
5. tu demandes à ce qu'il change de groupe

F. Deux enfants se querellent un jouet :

1. tu confisques le jouet
2. tu donnes le jouet à celui que tu trouves le plus faible
3. tu proposes de jouer avec eux
4. tu leur dis de partager
5. tu les laisses se débrouiller

G. Ce qui te préoccupe le plus dans une journée d'animation :

1. que les enfants soient obéissants
2. qu'il n'arrive aucun accident
3. qu'ils s'épanouissent
4. que les enfants soient heureux
5. que la journée passe vite

H. Un enfant te rapporte continuellement les faits et geste des autres :

1. tu l'écoutes et tu punis les enfants dénoncés
2. tu le plains et lui dis que les autres ne sont pas gentils
3. tu l'écoutes en essayant de comprendre en quoi les comportements des autres le dérangent
4. tu l'écoutes et lui assures qu'il peut régler ses problèmes lui-même
5. tu ne t'en occupes pas

I. Un enfant refuse de participer à un jeu ou une activité du groupe :

1. tu l'obliges à participer
2. tu t'occupes à une autre activité
3. tu trouves une manière de le motiver
4. tu le laisses libre de faire ce qu'il veut
5. tu l'ignores

Interprétation du questionnaire

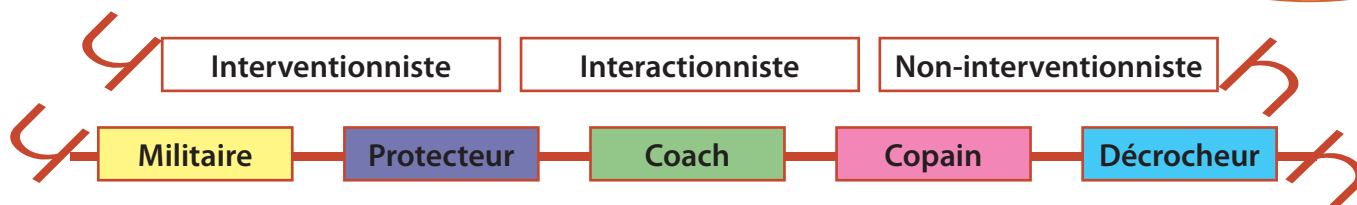
Compte le nombre de fois que tu as entouré chaque chiffre et note le résultat dans le tableau :

| | |
|-----------------|--|
| Nombre de « 1 » | |
| Nombre de « 2 » | |
| Nombre de « 3 » | |
| Nombre de « 4 » | |
| Nombre de « 5 » | |

Le chiffre qui revient le plus souvent correspond à ton style privilégié, le deuxième celui que tu utilises de temps à autre, le dernier celui avec lequel tu es le moins à l'aise. Chaque animateur utilise les 5 styles. L'enjeu est de prendre conscience qu'on a tous un style d'autorité spontané mais que les autres styles sont aussi en nous, plus ou moins faciles à être utilisés...C'est là qu'on voit que faire autorité est aussi une compétence qui s'apprend et qui s'entraîne.

Sur un axe de gauche à droite, on peut représenter ces différents styles qui vont de l'autoritarisme rigide au laxisme mou !!

¹ Le défi de la discipline familiale de J. Benoit
Ed. Quebecor 2001



Ces styles ne sont pas cloisonnés : il s'agit d'un continuum. Chaque animateur peut passer d'un style à l'autre en fonction de ses choix et objectifs ou de manière non consciente quand il est fatigué ou stressé. Chaque style présente des avantages et inconvénients et suscite certains comportements chez l'enfant. Faire autorité sera donc d'être conscient du style choisi et de son impact sur l'enfant et le groupe. Ces quelques repères sont là pour t'inviter à réfléchir à ton expérience d'animateur et surtout pas pour t'enfermer dans un style. L'idéal est que ce petit test serve simplement de déclencheur pour en discuter avec des collègues ou amis.

| Le style | Caractéristiques | Effets sur l'enfant | Défi à relever |
|-------------------|---|---|--|
| Militaire | <ul style="list-style-type: none"> L'accent est mis sur les règles, la tradition et le contrôle. S'appuie sur des notions d'obéissance et de maîtrise de soi. Se remet difficilement en question « c'est comme cela et pas autrement ». Interventions nombreuses. pression, cris, ordres, punitions, chantages. Est directif sur le contenu, les méthodes et le relationnel. | <ul style="list-style-type: none"> Soit soumission soit rébellion en fonction du caractère de l'enfant. Engendre de la peur. Détruit la confiance et l'estime de soi. Pas d'accès à l'autonomie. | <ul style="list-style-type: none"> Se rappeler que la personne de l'enfant passe avant les règles ; porter son attention sur le vécu affectif de l'enfant. Utiliser l'écoute active pour mieux comprendre l'enfant. Garder la directivité sur les méthodes mais permettre au groupe de vivre ses propres projets. |
| Protecteur | <ul style="list-style-type: none"> L'accent est mis sur la protection et l'inquiétude. Danger de surprotéger, d'infantiliser. Contrôle aussi l'enfant en jouant sur l'affectif : « je sais ce qui est bon pour toi ». Centre ses interventions sur le relationnel en oubliant de gérer le fond et les méthodes. | <ul style="list-style-type: none"> Crée de la dépendance. Perte de confiance en soi et peur du monde extérieur. Perte de motivation. | <ul style="list-style-type: none"> Accorder plus d'autonomie à l'enfant. Diminuer les interventions « attention à ». Prendre soin de ses propres peurs. |
| Coach | <ul style="list-style-type: none"> L'accent est mis sur le dialogue et la fermeté. Encouragement et valorisation. Est garant des règles et les explique. Utilise l'erreur comme tremplin. Est à l'écoute des besoins de l'enfant mais l'aide à se dépasser. Est directif sur les moyens et non-directif sur le fond. | <ul style="list-style-type: none"> Calme, équilibre et créativité chez l'enfant. Concentre son énergie sur le projet plus que sur les règles. Acquiert confiance et estime de soi. Utilise la critique positivement. | <ul style="list-style-type: none"> Continuer la remise en question personnelle. Laisser progressivement plus d'initiatives à l'enfant. |
| Copain | <ul style="list-style-type: none"> L'accent est mis sur le principe de liberté et de permissivité : tout est négociable. A peur de perdre le lien en mettant des règles ou en les appliquant. Il veut avant tout plaire et séduire le jeune : celui-ci n'a pas de quoi s'opposer et se construire. Refus d'interdire, de dire non. Développe une énorme énergie pour acquérir l'adhésion de chacun du groupe pour continuer les activités. | <ul style="list-style-type: none"> L'enfant est considéré comme un adulte miniature. Illusion de responsabilité : l'enfant porte une charge trop lourde pour lui. Les règles imprécises et changeantes induisent chez l'enfant un manque de repères et des tentatives de manipulation. | <ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience qu'un cadre clair sécurise le jeune et lui permet de se construire. Garder la qualité de communication authentique en y ajoutant la capacité de prendre distance. Oser trancher et décider pour faire avancer le projet. Accepter le droit de l'enfant à éprouver des sentiments négatifs et l'aider à bien les gérer. |
| Décrocheur | <ul style="list-style-type: none"> Désengagement progressif envers l'enfant. Il va jusqu'à l'ignorer dans le groupe. Les règles sont présentées comme des souhaits, délaissées à la moindre opposition. A un fort sentiment d'incompétence et s'en excuse auprès du groupe. Laisse au groupe le soin de gérer l'enfant difficile. Intervient un minimum dans l'animation tant sur le contenu que sur la forme ou le relationnel. | <ul style="list-style-type: none"> Agace et déstabilise l'enfant. Provoque impertinence et prise de pouvoir. Image faussée du monde par le fait qu'il a l'impression que la Loi dépend de lui d'abord : risque du mythe de l'enfant-roi. Bloque la créativité et la motivation. | <ul style="list-style-type: none"> Demander de l'aide. Prendre du recul par rapport à sa mission. Se réapproprier son rôle face au groupe. |

Quelque soit le « portrait » qui t'est renvoyé de ton style d'animateur, il n'y a lieu ni de désespérer, ni de triompher. Tout comportement part généralement d'une intention positive. Ce qui est intéressant en animation, c'est de voir s'il porte les fruits attendus... Cet outil est donc avant tout une base de réflexion parmi d'autres.

Formations et Animations

} Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle

En une année de formation professionnelle, former des animateurs compétents pour ces trois champs d'action :

- * l'animation de groupe
- * l'animation d'activités d'expression et de création par le théâtre
- * l'animation d'activités d'expression et de création par la vidéo.

} Stage de vacances Vidéo.

Pour enfants et adolescents de 9 à 18 ans

Réaliser un film :

Dans ce stage de vacances, tu pourras écrire et réaliser un film avec un petit groupe de jeunes comme toi.

Vous en choisirez le thème. Vous serez les scénaristes, metteurs en scène, cameramen, preneurs de son, maquilleurs, éclairagistes, monteurs, acteurs et réalisateurs.

Dates : du 1er au 10 juillet 07

} Prendre la parole en public

Les participants seront invités à : repérer les symptômes du trac et à agir dessus, prendre conscience de leur respiration, de leur tonicité musculaire afin de donner au corps la mémoire du « relâchement »,

travailler la présence à soi, à l'autre et au groupe, prendre conscience de leur place dans les échanges verbaux et comment la modifier.

Date : Lu 2 et ma 3 avril 07 de 9h à 16h30

} La loi, la règle et moi

Face à la question de l'autorité, du pouvoir, de l'influence... les animateurs ne sont pas en manque de questions...

Contenu :

Nous proposons aux participants d'explorer les dimensions coercitive et permissive de la Loi. Le parti pris sera de favoriser l'ouverture de pistes de réflexion et d'action permettant le passage de l'une à l'autre.

Apports théoriques, confrontation d'expériences, expérimentations pratiques et élaboration collective de pistes d'action seront les quatre pôles méthodologiques de cet atelier.

Date : Lu 14 et ma 15 mai 07 de 9h à 16h30

} Montage vidéo numérique

Contenu

En 4 jours, vous vous initierez au montage, à ses opérations techniques (branchements, manipulations), aux formes que vous pouvez lui donner, au rythme que cela insuffle à votre film et au mixage des différentes pistes sons.

Toutes les subtilités et l'importance du montage, vous les découvrirez sur un matériel informatique simple et accessible, même aux enfants et aux personnes peu expérimentées.

Date : du 26 au 29 mars 07

} Querelles d'enfants, adultes présents !

Objectifs : Découvrir les causes du conflit chez les enfants; Mettre en place des pistes d'action pour prévenir les conflits; Découvrir les différentes attitudes en tant que tiers intervenant et évaluer si elles sont adaptées ou non; Développer chez les enfants les compétences nécessaires pour gérer eux-mêmes leurs conflits...

Date : les 12 et 13 novembre 07

Pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire à l'un de nos modules :

Vous pouvez nous joindre au 02 / 511 25 86, vous pourrez obtenir notre brochure gratuitement.

Visitez notre site Internet !

Outre la description de notre programme pour la saison 2006-2007, vous pourrez aisément procéder en ligne à votre inscription aux formations de votre choix. Vous y trouverez également le CFAlien au format pdf. Chaque numéro se penche sur un thème spécifique dont les plus récents sont la jeunesse, l'animation, les écoles de devoirs, le théâtre-action, la création collective, la professionnalisation du métier d'animateur, l'animation vidéo...

En visitant notre site, profitez-en pour vous inscrire à notre lettre d'information mensuelle. Courte et directe, celle-ci vous tient au courant des prochaines activités du CFA.

Une seule adresse :

www.cfaasbl.be

Réduction pour les animateurs socioculturels !

Les animateurs actifs dans le domaine socioculturel à titre professionnel ou volontaire bénéficient de réductions sur la plupart de nos formations. Profitez-en ! Lorsqu'il y a possibilité de réduction, le prix réduit est précédé d'un *.

Du « sur mesure » !

Le CFA est à votre écoute. Il sera le partenaire efficace de votre association pour toute une gamme de projets. N'hésitez pas à nous contacter.

Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction : Rose-Marie Bourgeois, Alice De Visshere, Bérangère Dromelet et Daniel Detemmerman.

Photos et illustrations : Thierry Bouüaert, le CEMO, Dynamo International et le CFA.

Photo de couverture : CEMO

Infographie : Derry

**Avec le soutien du
Ministère de la Communauté française et de
la Commission communautaire française de
la Région de Bruxelles-Capitale**

